



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 18/04/2016

### **Prix du carbone : l'UFE soutient la proposition de la France de mise en œuvre d'un corridor de prix ambitieux dans le cadre du marché carbone européen**

Alors qu'une mission vient d'être lancée par Ségolène ROYAL sur le prix du carbone au niveau européen et que l'ADEME et RTE publient conjointement ce jour une étude montrant l'importance et la nécessité d'un prix élevé du CO<sub>2</sub> pour diminuer immédiatement et de façon significative les émissions du secteur électrique européen, l'UFE considère que la proposition concrète, formulée par le Gouvernement français, d'un corridor de prix ambitieux dans le cadre du marché carbone européen, permettra d'atteindre cet objectif.

L'UFE a toujours appelé à l'émergence d'un signal prix clair et incitatif du CO<sub>2</sub> au niveau européen pour réussir la transition vers une économie bas-carbone et, à ce titre, est favorable aux différentes initiatives visant à renforcer l'ETS.

Or, aujourd'hui, les acteurs sont confrontés à une double problématique : d'une part, un niveau de prix du CO<sub>2</sub> insuffisant pour orienter leurs décisions d'exploitation et d'investissement vers l'utilisation et le développement de technologies peu émettrices, y compris dans les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique ; d'autre part, l'absence de robustesse de ce signal carbone sur le long terme.

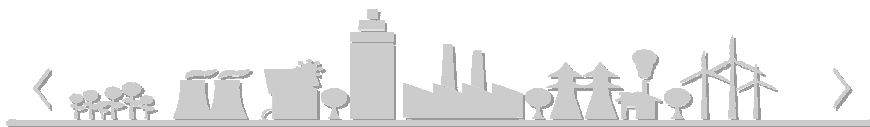
C'est pourquoi, il est essentiel aujourd'hui de réajuster et de renforcer le système ETS par des mesures structurelles. En ce sens, l'UFE recommande notamment de :

#### **1. Mettre en place un corridor de prix du CO<sub>2</sub>, au niveau européen, sur l'EU ETS**

Un corridor de prix sur le marché carbone européen, tel que proposé par le Gouvernement français, permettrait de renforcer la prévisibilité du prix du CO<sub>2</sub> et créerait une incitation forte et crédible en faveur d'une utilisation, d'un maintien ou d'un développement des énergies non carbonées (éolien, solaire, nucléaire, hydraulique) ou peu carbonées (gaz) par rapport au charbon et au pétrole. En s'appuyant sur la réserve de stabilité qui sera mise en place en 2019, il renforcerait le mécanisme ETS comme l'instrument clé de la transition vers une économie bas carbone.

#### **2. Envisager une trajectoire ambitieuse du prix minimum du corridor au niveau européen pour le secteur électrique**

Afin d'obtenir des effets plus rapidement que prévu par la proposition française, l'UFE propose de cibler une trajectoire progressive plus ambitieuse du corridor pour atteindre 30€/t le plus rapidement possible, et au



*L'Union Française de l'Électricité (UFE) est l'association professionnelle du secteur de l'électricité. Elle porte les intérêts de ses membres, producteurs, gestionnaires de réseaux, et fournisseurs d'électricité, dans les domaines social, économique et industriel.*



plus tard en 2025, étant donné que l'étude ADEME-RTE démontre qu'une réduction significative des émissions est obtenue à partir d'un niveau de prix de cet ordre.

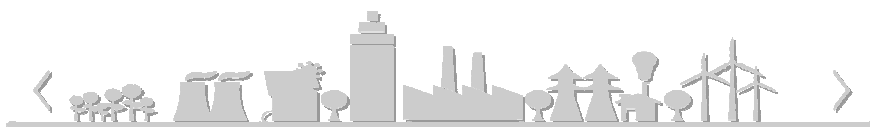
### **3. Prendre en compte les impacts sur les industries carbonées et le pouvoir d'achat des consommateurs**

Pour limiter les impacts d'une telle mesure sur la compétitivité de l'économie, il apparaît nécessaire d'envisager des mesures de compensation des effets directs et indirects sur les industries impactées par la mesure et le pouvoir d'achat des ménages.

D'ailleurs, l'UFE propose d'apporter sa contribution aux réflexions dans le cadre de la mission sur le prix du carbone au niveau européen, qui vient d'être confiée par la Ministre et Présidente de la COP, Ségolène ROYAL, à MM. Pascal CANFIN, Gérard MESTRALLET et Alain GRANDJEAN.

Lien vers les propositions complètes de l'UFE

Contact presse : Anne CHENU  
06.09.22.77.01 - 01.58.56.20.84 - [anne.chenu@ufe-electricite.fr](mailto:anne.chenu@ufe-electricite.fr)  
[@ufelectricite](https://www.ufelectricite.fr)



*L'Union Française de l'Électricité (UFE) est l'association professionnelle du secteur de l'électricité. Elle porte les intérêts de ses membres, producteurs, gestionnaires de réseaux, et fournisseurs d'électricité, dans les domaines social, économique et industriel.*